

AMAP d'Autan-Jacques-Dezeuze http://reseauamaptarn.fr

CONTRAT FROMAGE DE BREBIS

valable tous les 15 jours à partir du lundi 14 octobre 2024 au 31 mars 2025.

Référent : Frédéric Teulieres fteulier@hotmail.com 06/44/06/11/74

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires. L'Amapien s'engage à soutenir la ferme EARL de Cazes-Haut qui s'engage en retour à fournir la part de production consistant en 13 livraisons de fromages de brebis à raison d'une livraison tous les 15 jours d'un assortiment d'une valeur de 16€ pour le panier classique et d'une valeur de 9 € pour le panier solo.

<u>Les éleveurs</u>: Patricia GRIMIGNI et Laurent THOMAS EARL de CAZES-HAUT 81220 TEYSSODE (06 59 89 47 81) <u>cazeshaut@gmail.com</u> ont leur ferme en agriculture biologique

Pour faire de bons fromages, il faut du bon lait. Les brebis sont au vert tant que le temps le permet. Elles se composent le menu. Chaque parcelle présente le choix d'une herbe fraîche et appétante, semée de l'année dans la combe, d'une prairie naturelle floristiquement très diverse sur les pentes, et d'un sous-bois à explorer en crête. Pas d'ensilage, c'est proscrit ; du foin de chez nous pour la stabulation hivernale. Ils s'engagent à travailler dans le strict respect des règles et des normes sanitaires et vétérinaires de production, de conservation et de distribution applicables à leur profession et à respecter la charte des AMAP.

L'amapien s'engage :

- à payer par avance à la signature du contrat le montant total de la part de production qui sera livrée pendant toute la durée du contrat.
- à prendre ou à faire prendre livraison de son panier chaque semaine
- · Mode, et lieu de livraison :

<u>La livraison s'effectue soit</u> à la ferme de Fitelle avenue René Cassin 81100 Castres 1 lundi sur 2 (se garer sur le parking du cimetière Saint Roch). Le lieu de livraison pourra éventuellement être modifié à partir du 1^{er} janvier 2025.

□ Livraison le lundi Fitelle	(changement éventuel à partir du 1 ^{er} janvier)
□ panier classique 16 €	□ panier solo 9 €

Prix du contrat

Pour 13 **paniers** classique à 16 €soit **208€ à la saison** ou 13 paniers solo à 9 € soit117€ à la saison. Payable en 1 à 6 **chèques, libellés a : EARL de Cazes-Haut**

L'amapien(e) Nom:
Prénom:
Email :
Tel:,,,,,/,,,,/,,,,/
Date et Signature

Les paysans

Patricia Grimigni,ou Laurent Thomas Date et Signature :